

Plan d'Action de Conservation (PAC) :

Cailliella praerupticola Jacq.-Fél. (Melastomatacée)

Statut UICN : En Danger

Statut et description d'espèce, l'habitat et écologie

Arbuste dressé, atteignant 1,5 m de haut, très ramifié ; rameaux sub-angulaires, devenant cylindriques, densément strigieux. Feuilles opposées, pétiolées, strigieuses ; limbe foliaire oblong-lancéolé, aigu aux 2 extrémités, de 5--6 cm de long et 1,3--1,6 cm de large, 5-nervé. Fleurs 5-mères, solitaires, sessiles, terminales, sous-tendues par les bractées et les feuilles supérieures ; tube du calice oblong, glabre, atteignant 15 mm de long ; lobes calicinaux persistants, de 7--8 mm de long ; pétales obovales, tronqués au sommet, de 2 cm de long ; floraison pendant la chute des feuilles.



Distribution générale. Non connu d'ailleurs.

Distribution en Guinée : Dans les préfectures de Coyah, Dubreka et Forécariah

Récoltes récentes : Kounounkan, *Burgt, X.M. van der* 2106; 2125, 2159, Fossikouré 2183, Dubreka 2192, 2204, 2263, 2271, Tambilo plateau 2281, Kounounkan, *Haba, P.M.* 428, 1208; Massif de Benna, *Jacques-Félix* 2139.

Habitat. Sur les hauts gradins gréseux, au sommet des falaises dans les aires non brûlées.

Phénologie :

Floraison : mars - avril

Saison de fruits/ graines : mai - juin

Statut de la population

Elle est connue que seulement 7 spécimens collectés ; une récolte fait en 1937, et 6 récoltes faites en 2016 et 2017. Au massif de Kounounkan, un recensement sur la population a permis de trouver des milliers des plantes, mais seulement dans des végétations non brûlées.



Carte de la distribution globale de *Cailliella praerupticola*.

Identification des menaces sur l'espèce

Menaces directes : Feux de brousses

Menaces indirectes : Pollution, changement climatique.

Gestion d'espèce et stratégies de conservation

Des recherches sont encore nécessaires au niveau de l'écologie y compris des graines, de la diversité génétique et chimique.

In situ : protection :

1. Cette espèce se trouve dans les ZTIPs de Kounoukan et le Plateau de Tassing.
2. Faire un plan de gestion pour le site et l'espèce en particulier.
3. Présenter les données et la superficie pour l'accord des autorités locales ;
4. Présenter tous les résultats au Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts pour son accord en vue d'obtenir un acte de création ;
5. Après l'obtention de l'acte, soutien des autorités locales dans la protection de site.

Propagation *ex-situ* :

- Réintroduction : ce n'est pas une possibilité en ce moment.
- Banque de semences : Une récolte des graines de 50 plantes a été faite en 2017 et encore en 2019. C'est possible que la cible de 10,000 graines a été atteint.
- Faire la mise en place d'un protocole de propagation par l'expérimentation des différents organes de la plante (graines, bouture, et plantules)
- Utiliser les graines dans la banque de semences en essayant de faire pousser les plantules et plantes matures, pour les planter dans des jardins.

Législation

C'est recommandé d'avoir un acte de conservation des espèces végétales menacées en Guinée et faire la mise à jour de la Monographie Nationale.

L'acte de la protection du site de *Cailliea praeurupticola* à Forécariah, la région la plus importante de cette espèce.

Formation

- Organiser des ateliers de formation avec HNG, les ONG, la direction des Eaux et Forêts, OGuiPaR et la population riveraine pour la conservation de l'espèce et du site.
- Fournir des affiches et des autres matériaux
- Faire la communication sur la Radio locale de Forécariah pour la conservation de cette espèce.

Bibliographie :

Lisowski, S. (2009). Flore (Angiospermes) de la République de Guinée. Scripta Botanica Belgica Vol. 41.

Rokni, S. & Lopez Poveda, L. 2018. *Cailliella praerupticola*. *The IUCN Red List of Threatened Species* 2018: e.T85743729A85743732. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2018-1.RLTS.T85743729A85743732.en>.

Cheek, M., Couch, C., van der Burgt, X. et Haba, P. (2018). Évaluation de ZTIP : Massif et Plateau de Kounounkan, Préfecture de Forécariah. <http://www.herbierguinee.org/documents-du-projet-darwin.html>

Couch, C., van der Burgt, X. (2018.) Évaluation de ZTIP : Plateau de Tassing, Préfectures de Coyah et Kindia. <http://www.herbierguinee.org/documents-du-projet-darwin.html>